

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au **Basic Income European Network**

LETTRE DE LIAISON N° 29

ÉTÉ 2001

SOMMAIRE

- Comment profiter du progrès ?**
Bernard Largueze
- Distribution des revenus et équité sociale**
Extraits des travaux des États Généraux de l'Écologie Politique
- Une allocation pour tous les jeunes**
Une proposition du Plan
- Comment financer le revenu de base**
Thérèse Tardif
- Le poids de rien**
Kurt Kauter
- Nouvelles de France et de l'étranger**

Secrétariat de l'A.I.R.E. : Mme Ch. BERNARD 33 avenue des Fauvettes
91440 Bures-sur-Yvette

*Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 200 F/lan (4 numéros) par chèque
à l'ordre de A.I.R.E.*

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Comment profiter du progrès ?

Nous reproduisons ci-dessous un article de Bernard Lagueze paru dans la lettre du Comité Pauvreté et Politique de décembre 2000. L'auteur rappelle que nous sommes tous les héritiers du progrès, en partie fruit du savoir et des techniques des générations passées.

C'est ainsi qu'une part de la productivité globale d'un pays doit être répartie entre tous ses habitants, le dividende ainsi versé permettrait aux individus d'être pleinement acteurs de leur vie, car dégagés d'une partie des contraintes financières et de faire cesser le scandale de la misère dans les sociétés où un minimum est refusé à un nombre croissant d'individus.

Les dernières ouvertures de la Banque Mondiale pourraient faire croire qu'elle organise, enfin, le combat pour éradiquer la misère. Il n'en est rien, elle livre simplement ses "intentions" d'aider les "extrêmement pauvres", ceux qui vivent avec un ou deux dollars par jour, estimant sans doute qu'avec un peu plus, l'individu peut mener une vie décente.

On voit par là que la déclaration tonitruante de lutter contre la pauvreté n'est que de la poudre aux yeux et que les deux organisations, Organisation mondiale du Commerce (OMC) et Banque Mondiale (BM), travaillent surtout pour tous ceux qui veulent dominer le monde. Quelle valeur peut-on donner alors à la proposition de mettre en place un contrat social international entre partenaires "libres et égaux" ?

Par cet avant-propos, on comprend que l'éradication de la pauvreté qui s'étend de ceux qui n'ont rien aux Smicards, Rmistes, Fins de droit, Exclus, Travailleurs pauvres, etc., ne passera pas, non seulement sans la volonté de mettre en place une réforme monétaire, mais aussi une nouvelle répartition de la richesse, ce que nous allons examiner.

D'abord, il faut bien se pénétrer que l'emploi-salarié, tel que nous le concevons actuellement, va se raréfier.

Le développement de l'automatisme et de la cyberténique va remplacer, de plus en plus, la main-d'œuvre humaine par des esclaves mécaniques, dont l'objectif prioritaire est la réduction des coûts salariaux.

L'Organisation de Coopération et Développement économique (OCDE), de son côté, ne propose-t-elle pas de supprimer le SMIC ? En comprimant les dépenses sociales on pourrait, dit-elle, baisser le coût du travail et réduire les indemnités versées en cas de chômage. Cela s'appelle vouloir exploiter l'homme en le maintenant dans la précarité. On assisterait alors à un retour de l'esclavage

en obligeant l'individu à accepter n'importe quel travail pour recevoir l'aumône. On est loin de ce nouvel Eldorado promis avec la construction de l'Europe.

De toute façon, la notion même de travail salarié imposée depuis deux cents ans, maintenue par les lois Auroux et les récents textes législatifs sera toujours tributaire des entrées et sorties du travail résultant d'arbitrages dont l'impératif est, plus que jamais, le profit.

Peut-il en être autrement ? La réponse est affirmative.

Le plein emploi (qui n'a jamais été qu'une exception historique), comme se profilant dans un proche avenir est une illusion démagogique. Vouloir, coûte que coûte, donner un emploi à tous devient du travail forcé et ne sert qu'à accréditer les choix politiques en créant de l'emploi à tout prix, même sans intérêt, même sans contenu, même s'il renforce les inégalités, même s'il est "atypique" c'est-à-dire temporaire, fragile, pourvu qu'il existe.

La socialisation (non idéologique) peut fort bien se réaliser en dehors de l'entreprise. Chacun pouvant s'épanouir dans des activités librement choisies, libéré, du moins en partie, du temps consacré au travail rémunéré.

En 1938, les statistiques faisaient déjà ressortir qu'une mise en œuvre des techniques de production contemporaines réduiraient la durée des prestations à 3 h par jour. On en est encore loin, mais on y va.

Tout cela grâce au progrès qui représente tout le savoir scientifique et technique accumulé par les générations passées; ce progrès qui permet de produire plus, mieux, avec moins de labeur humain et qui doit profiter à tous, **car nous en sommes tous les héritiers.**

C'est ainsi qu'une grande partie de la productivité globale d'un pays devrait être déclarée sociale et répartie entre tous les habitants, de la naissance à la mort, sans autres prestations sociales. Là, est la véritable justice sociale dans la liberté et en dehors de tout assujettissement, de tout contrôle. Le progrès étant l'héritage de l'humanité, il serait logique que chacun en ait sa part. Karl Marx ne disait-il pas que "le niveau de production d'un pays incorpore l'apport historique des générations passées" ?

De la même façon que le capital investi permet à son propriétaire d'en recevoir un dividende même s'il ne travaille pas, le dividende de la richesse produite permettrait de fournir à tous un revenu de base, non taxable.

Qu'on ne dise pas que cette proposition est un appel à l'oisiveté car la subtilité du lien entre travail et dividende est évidente, la capacité de payer étant subordonnée à la capacité de produire. Ce serait la contrepartie d'un travail choisi, exercé dans la liberté retrouvée.

En apportant à chacun un nouveau "pouvoir de consommer" et en mettant en place une nouvelle technique de partage du travail par un va-et-vient plus souple entre l'emploi, la formation, le foyer, les activités diverses, le dividende pourrait être le socle d'une nouvelle citoyenneté, base d'une République sociale.

Donc rien à voir avec la redistribution fiscale actuelle, totalement injuste, car si elle réduit légèrement les inégalités de ressources, elle maintient les inégalités de statut (que justement le dividende corrige) et provoque, indirectement, l'extension de la précarité. Cette démocratie égalitaire, qu'on nous impose actuellement, encourage le nivellement par le bas alors que tout devrait être mis en œuvre pour aider les individus à s'élever.

Ainsi le dividende permet de sortir des apories de cette fausse solidarité essentiellement basée sur une fiscalité confiscatoire ; il rend inutile l'accumulation financière pour les vieux jours et permet aux individus d'être pleinement les acteurs de leurs vies, dégagés d'une partie des contraintes financières. Il permet de faire disparaître la précarité car le dividende répond à ce souci d'accorder à cette frange de population non seulement des droits nouveaux et stables, mais de faire cesser le scandale de la misère dans les sociétés riches où l'abondance s'étale mais est refusée à un nombre croissant d'individus. En s'universalisant le dividende permettrait d'assurer les aléas de la vie sur le long terme.

Fondement d'une démocratie participative où tous les êtres humains seraient égaux, la mise en place du dividende pourrait être considérée comme la vraie "LUTTE FINALE" de la libération de l'homme de l'esclavage, du travail forcé et de son maintien dans la Pauvreté. Elle devrait résulter d'une volonté politique puisque, selon Richelieu : "La politique n'est pas l'art du possible mais l'art de rendre possible ce qui est nécessaire".

À ces propositions certains opposeront que, déjà, le RMI permet de répondre à une partie de ces objectifs. FAUX. D'abord il est très sélectif et ensuite, l'indemnité permet juste de survivre alors que le dividende donne l'argent pour vivre. Ou bien encore que cette proposition relève de l'utopie. Au début du XX^e siècle, qu'aurait-on répondu à ceux qui auraient envisagé les prestations sociales actuelles ?

Bernard Larguez

Distribution des revenus et équité sociale :

Nous reprenons ici quelques extraits des travaux menés dans le Cadre des États Généraux de l'Écologie Politique. Ils illustrent certains des arguments développés en faveur d'un revenu garanti.

Présentation :

La distribution des revenus n'est jamais juste, et d'ailleurs la notion de justice est tellement idéologique qu'elle varie selon le moment du cycle (risque, égalité, avantages acquis, productivité). Du moins faut-il que les inégalités ne soient pas trop criantes et

que la distribution des revenus assure la reproduction de la société, si ce n'est le développement de ses capacités humaines. Le passage à l'économie immatérielle est celui de la production de l'homme par l'homme (formation, santé, culture) où c'est l'homme qu'il faut désormais enrichir et cultiver, capital le plus précieux. Dans ce contexte, il ne s'agit pas de

calculer un héritage des temps passés mais bien de garantir à tous un revenu suffisant pour ne pas condamner à l'exclusion, ne pas perdre ses capacités mais les développer au contraire.

Le revenu garanti n'est pas le revenu unique et n'introduit pas une déconnexion entre le travail et le revenu, imputable plutôt aux "externalités positives" d'une économie du savoir, mais il constitue seulement une protection contre les fluctuations des revenus dans une économie flexible et la base du développement humain. Il ne constitue pas une désincitation au travail puisque sa caractéristique est d'être cumulable avec un autre revenu, mais il favorise les activités autonomes même s'il ne saurait remplacer le salariat dans ses fonctions de socialisation et d'intégration, ni surtout dans sa valorisation sociale.

Nous ne sommes plus dans une économie où le salaire est proportionné à la peine et la répartition n'est pas proportionnelle aux apports de chacun, mais le revenu se divise plutôt en part fixe, niveau garanti, condition de reproduction des capacités humaines, et part variable «d'intéressement» dépendant de l'activité avec ses aléas dès lors que le revenu est lié aux performances, aux résultats et aux rapports de force effectifs.

Une politique de développement humain ne se limite pas au revenu garanti mais doit permettre une véritable valorisation des personnes, la formation, l'intégration à l'activité économique comme l'accès aux responsabilités démocratiques. Le revenu garanti n'est ici qu'un minimum, encore faut-il s'entendre sur son niveau qui doit être suffisant pour à la fois sortir du productivisme et donner un véritable droit à l'indépendance financière, un droit à l'existence.

Argumentaire :

...Si le Revenu Garanti s'impose à cause des évolutions de la production, la résistance est massivement idéologique, touchant aux valeurs religieuses, au domaine de la foi. On peut dire que cette résistance du moralisme patriarcal individualiste de la rédemption par le travail est à la mesure de l'importance de ses conséquences idéologiques, ce qui rend cette revendication centrale...

... La distribution des revenus n'est jamais juste. L'idéologie actuelle du risque l'illustre parfaitement, car ce sont surtout les riches qui répartissent le risque et les pauvres qui le subissent. Le risque se traduit surtout en précarité pour les moins qualifiés dans une économie de la demande flexible. C'est parce qu'il est nécessaire que le Revenu Garanti est juste.

Remettre en cause l'idéologie du travail n'est pas l'effondrement de tout ordre ni la fin du travail. Ce n'est pas remettre en cause l'importance considérable du travail dans le développement historique, la conscience de soi, la domination et la liberté mais seulement le salariat productiviste, le travail hétéronome et la prétendue équité des revenus. Il s'agit plutôt de s'adapter aux évolutions du travail immatériel et, au contraire des défenseurs du temps libre et de la réduction du temps de travail, prendre très au sérieux le besoin de valorisation sociale et la créativité de la subjectivité, donner les moyens de l'autonomie.

...Notre actualité est celle de la production de l'homme par l'homme et de la valorisation de la personne, de la fin de la production de masse (économie de la demande), d'une automation qui est la fin de la "force de travail" et le passage à la productivité de la liberté ou des réseaux qui sont la fin de la concurrence salariale et un retour à la coopération. C'est l'homme, le capital le plus précieux qu'il faut désormais enrichir et cultiver. **Il ne faut plus gagner sa vie mais la produire.** Ce sont les capacités de chacun qu'il faut développer, ses libertés objectives. Ce que nous devons favoriser ce sont des activités autonomes voire créatives seules compatibles avec une véritable liberté active mais qui exigent un Revenu Garanti.

Il y a là aussi un véritable retournement de la "valeur travail" qui est inassimilable par l'ancienne idéologie se trouvant défendre le travail comme sacrifice à la société, peine, subordination, devoir, montrant par là que l'idéologie hiérarchique n'a pas disparue, ni les liens de dépendance. Pourtant le chômage lui-même a permis d'imposer le travail comme désir, l'exclusion de l'individu isolé alors qu'il est constitué par ses liens sociaux, son intégration dans des réseaux. Ce qui compte désormais ce n'est plus la production individuelle mais le travail social, la participation à l'activité commune. Cette nouvelle logique de dépassement de l'hétéronomie était déjà en germe dans l'ergothérapie mise en place dans les asiles après la seconde guerre mondiale, passant d'un esclavage inhumain à des activités gratifiantes.

...Le Revenu garanti est aussi l'instrument du développement d'un Tiers-secteur d'économie solidaire et du développement local (associations, activités individuelles) offrant une alternative au salariat productiviste même si ce sont les luttes contre l'inflation qui l'imposent. En l'absence de revenu garanti, la pression de la nécessité nous livre

à toutes les exploitations, pour l'emploi on accepterait n'importe quoi !...

Le revenu citoyen, prix de la démocratie

C'est aussi une question politique de démocratie élémentaire si on ne veut pas réserver la politique aux riches, aux fonctionnaires ou aux professionnels comme maintenant. C'est un point aussi essentiel que les autres et de grandes conséquences.

Une fois admis l'urgence d'un revenu garanti, on n'a pas tout réglé mais on s'est mis dans une autre logique pour aider les gens à valoriser leurs activités autonomes par exemple ou leur proposer un développement de carrière ou aménager différentes pauses dans l'activité, différents rythmes de

travail. Le principal reste à faire, le travail de formation, de soin et d'assistance qui doit constituer notre développement humain. Il y faut d'abord une conversion à une société plus secourable et moins individualiste. C'est notre intérêt, y compris économiquement mais c'est aussi le sort que nous réservons aux pauvres et aux exclus qui sera jugé abject très bientôt par les nouvelles générations. C'est bien là qu'il faudrait rendre la honte plus honteuse. 27/10/2000

Extraits des travaux menés dans le cadre des États Généraux de l'Écologie Politique.

Une allocation pour tous les jeunes une proposition du Plan

Cet article, paru dans la Croix du 1^{er} Mars 2001, rapporte la proposition du Plan qui préconise le versement d'une allocation de formation. On l'alloue à tous les jeunes à partir de 18 ans, quelle que soit leur situation. C'est un pas significatif vers l'inconditionnalité de revenu.

Le contexte :

Aider les jeunes, oui, mais comment ? La question a été relancée en décembre dernier lors du débat, à l'Assemblée Nationale, d'une proposition de loi communiste visant à mettre à l'étude la création d'une allocation d'autonomie pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Ségolène Royal avait alors précisé que le sujet serait au cœur de la prochaine conférence de la famille, indiquant ses propres pistes de travail : oui à une «allocation d'autonomie», mais conçue comme un dispositif d'insertion à destination des jeunes les plus en difficulté. Or, voici que le commissariat du plan publie un rapport prenant ces orientations à rebrousse-poil.

L'analyse :

Ce travail, intitulé "Jeunesse, le devoir d'avenir", a voulu s'affranchir des considérations habituelles sur la jeunesse. " Les bornes d'âge ont perdu leur sens, commente ainsi Dominique Charvet, président de la commission du plan chargée du rapport. Les seuils entre jeunesse et âge adulte sont devenus incertains. Par ailleurs, il faut rompre avec l'idée que les problèmes rencontrés par les jeunes sont des problèmes de jeunes, cesser de faire de la jeunesse et un objet en soi, et un problème. " Cette reformulation du sujet amène logiquement le plan à faire des propositions nouvelles.

Les Solutions préconisées :

Le plan se prononce pour la création d'un droit individuel à l'éducation-formation tout au long de la vie garanti par l'État. Ce capital est d'abord utilisable dans le cadre de la formation initiale, est-il précisé. La fraction qui n'en aurait pas été consommée dans ce cadre peut être mobilisée ultérieurement (...) pour suivre une formation ou reprendre des études. " Ce droit serait complété par une " allocation de formation d'un minimum de 1200 F (182,94 Euros) et d'un maximum de 1 700 F (259,16 Euros), ouverte à tous les jeunes à partir de 18 ans.

Cette nouvelle prestation serait financée par la redistribution d'aides déjà existantes, comme les allocations familiales actuellement versées aux familles jusqu'aux 20 ans de l'enfant, ou l'aide fiscale, accordée aux familles par le biais du quotient familial.

En choisissant de verser la même chose à tous les jeunes, quelle que soit leur situation, le plan échoue à résoudre la question centrale des inégalités entre jeunes. " Nous n'avons pas voulu faire une politique sociale, mais investir globalement dans la jeunesse », répond Dominique Charvet. Reste à savoir si le prochain rapport attendu du Conseil Économique et social fera la même analyse.

Marianne Gomez

Comment financer le revenu de base ?

À son démarrage vouloir financer le revenu de base par l'impôt ne peut que renforcer les oppositions. C'est pourquoi Yoland Bresson propose un financement par emprunt à taux réduit et à durée indéterminée, compatible avec les contraintes imposées par le traité de Maastricht. Thérèse Tardif, québécoise qui, en tant que Canadienne est affranchie des ces contraintes, propose une émission directe de monnaie par l'État.

Le journal «La Presse», 31 mars 2001, nous annonce la parution du livre «**Un revenu garanti pour tous**», de François Blais, professeur de philosophie à l'université Laval, de Québec.

Nous ne pouvons que féliciter M. François Blais de proposer un revenu de base garanti pour chacun, qu'il travaille ou non, qu'il soit en pleine forme ou handicapé, qu'il soit riche ou pauvre.

Cela nous débarrasserait de tous ces fonctionnaires qui sont obligés d'accomplir le sale métier d'enquêteurs, pour traquer les pauvres qui travaillent au noir, parce que le montant reçu du Bien-être Social n'est pas suffisant pour vivre décemment.

Du seul fait de sa naissance, tout être humain a droit à la vie. Et pour vivre, il faut avoir la possibilité de se nourrir, de se vêtir, de se loger. De plus en plus, la machine prend la place de l'homme au travail, le grand nombre n'a plus de salaires pour se procurer ces biens nécessaires à la vie. Un revenu de base garanti pour tous est devenu une nécessité urgente.

Dans le système d'argent-dette

Pendant, pour financer ce revenu garanti à tous, M. Blais demeure dans le système d'argent-dette des banquiers. Il propose une hausse des taux d'imposition. Une proposition qui mettra tous les travailleurs et industriels contre le revenu garanti. Est-ce une manière habile de rendre tout le monde contre ce revenu garanti qu'il propose? On se le demande vraiment.

Étudiez le système d'argent

Un revenu de base garanti pour tous et chacun, sans condition, est nécessaire, possible et réalisable, sans augmenter les impôts. Nous ne comprenons pas pourquoi nos philosophes, nos sociologues et nos économistes restent le cerveau bloqué, quand il s'agit de financer un tel projet. Ne serait-il pas à

propos, M. Blais, de suivre l'exemple de l'ingénieur C. H. Douglas, et d'étudier enfin le système d'argent des banquiers qui nous arrête, faute d'argent, dans la réalisation de tous nos projets, si bons et si nécessaires soient-ils?

Le système d'argent ne doit pas être propriété des banquiers pour leurs profits. Il doit être la propriété de la société. Il doit représenter exactement les richesses réelles du pays. Or, quel philosophe, quel sociologue, quel économiste peut nier aujourd'hui l'abondance des richesses réelles, multipliées non seulement par le travail des hommes, mais aussi par la machine, le progrès, la science, etc?

Des produits, (c'est bien ce qu'il y a de plus important) il y en a en surabondance pour satisfaire les besoins essentiels de tous les citoyens. Afin de s'assurer que chaque citoyen puisse se procurer une part de ces biens, comme il y a droit, il faut créer de l'argent nouveau, basé sur cette surabondance, et le distribuer en dividende à tous. Tant et aussi longtemps qu'il y a surabondance de produits, les tickets (l'argent) pour les distribuer ne doivent jamais manquer. C'est le simple, bon sens. Quel non sens que de laisser se perdre la production devant des besoins insatisfaits!

Mettez-vous tout de suite à l'étude du système d'argent, M. Blais, et avec votre bon sens, vous viendrez à la conclusion, vous aussi, que le système d'argent-dette des banquiers est la cause de tous nos problèmes financiers. Réglons ce problème d'argent et il en serait fini avec tout ce tortillage dans les calculs de l'impôt sur le revenu pour permettre aux gouvernements de soutirer toujours plus d'argent du contribuable afin d'en donner la plus grosse part, non pas en dividendes aux citoyens, mais aux plus gros voleurs de tous les temps.

Thérèse Tardif

Le poids de rien

Peut être ne manque-t-il qu'une personne pour que tout bascule en faveur du revenu d'existence ?

« Di s-moi combien pèse un flocon de neige ? »
demanda la mésange charbonnière à la colombe.

- « Rien d'autre que rien », fut la réponse.

Et la mésange raconte alors à la colombe une histoire :

« J'étais sur la branche d'un sapin quand il se mit à neiger. Pas une tempête, non, juste comme un rêve, doucement, sans violence. Comme je n'avais rien de mieux à faire, je commençais à compter les flocons qui tombaient sur la branche où je me tenais. Et la mésange raconte alors à la colombe une histoire :

« J'étais sur la branche d'un sapin quand il se mit à neiger. Pas une tempête, non, juste comme un rêve, doucement, sans violence. Comme je

n'avais rien de mieux à faire, je commençais à compter les flocons qui tombaient sur la branche où je me tenais.

Il en tomba 3 751952.

Lorsque le 3 751953e tomba sur la branche - rien d'autre que rien, comme tu l'as dit - celle-ci cassa ». Sur ce, la mésange s'envola. La colombe, une autorité en matière de paix depuis l'époque d'un certain Noé, réfléchit un moment et se dit finalement :

« Peut-être ne manque-t-il qu'une personne pour que tout bascule et que le monde vive en paix.

Kurt Kauter, New Fabels « Thus spoke the Marabou »

Nouvelles de France

Date à retenir au Sénat :

Les **23 et 24 novembre 2001**, au **SÉNAT**, le **Centre Solidariste** présidé par **Marcel Ruby** (administrateur de l'Aire), organise un colloque sur le thème "**Pour une mondialisation humaniste**", avec la participation de **Yoland Bresson**. Une convocation sera adressée ultérieurement à tous les membres et correspondants de l'Aire.

Ils nous ont quittés :

● André Lecler du Sablon, l'un des plus anciens membres et administrateurs de l'AIREe est décédé le 7 juillet 2001 à l'âge de 82 ans.

● Charles Jenner, qui s'intéressait de très près à nos travaux vient de disparaître subitement dans sa 73^e année alors que, jusqu'ici, il conservait tout son dynamisme.

Le conseil d'administration de l'Aire présente à leurs familles ses plus sincères condoléances.

Nouvelles de l'étranger

● Au **Canada**, un parti de gauche propose l'instauration d'un revenu de base.

En juin 2001 au Congrès du **RAP** (Rassemblement pour l'Alternative Progressiste), le parti le plus important à la gauche des deux principaux partis (le parti libéral et le bloc québécois), adopte la proposition d'un **revenu de citoyenneté** au niveau du seuil officiel de pauvreté. Aux prochaines élections du parlement du Québec le R.A.P. fera partie de l'Union des Forces Progressistes.

Selon certaines sources Jean Chrétien, le premier ministre du gouvernement fédéral, est sensible à l'idée du versement d'une allocation inconditionnelle mais s'interroge sur ses possibilités de financement.

En Irlande

Le premier ministre a promis que le papier vert sur le revenu de base établi par le CORI (voir notre lettre n° 17) serait publié cet automne.



**Les prochaines réunions de l'AIRE se tiendront
de 14 h 30 à 17 heures
salle 215, 2^e étage**

Maison des Sciences de l'Homme, 54 Bd Raspail, Paris

Tous les adhérents et correspondants de l'AIRE y sont cordialement invités

Mercredi 10 octobre
Mercredi 14 novembre
Mercredi 12 décembre (date éventuellement
reportée au 19/12)
Mercredi 9 janvier
Mercredi 13 février

Mercredi 13 mars
Mercredi 10 avril
Mercredi 15 mai
Mercredi 12 juin

Venez nombreux !



Appel aux lecteurs

Nous demandons à nos adhérents et à nos lecteurs de bien vouloir nous aider dans notre tâche de diffusion : qu'ils veuillent bien solliciter leurs amis et correspondants pour qu'ils viennent nous rejoindre. Plus nous serons nombreux mieux nous serons à même de nous faire entendre.

Abonnement à la lettre de liaison	200 F/an
Membre actif	400 F/an
Moins de 30 ans	200 F/an
Chômeur	100 F/an
Autre soutien financier.	